

# Avec Alizé pour une CARPIMKO autonome et à l'écoute de ses affiliés !

Alors que la réforme des retraites de 2023 a marqué un tournant en **supprimant cinq régimes spéciaux pour les nouveaux affiliés, les régimes autonomes, dont fait partie la CARPIMKO, au sein de la CNAVPL, n'ont pas été visés par ce texte de Loi.** Ce résultat n'est pas le fruit du hasard : il fait écho à la **résistance historique** opposée dès 2020 par les organisations libérales regroupées au sein du **collectif « SOS Retraite »** face au projet de **Régime Universel (RU)**. **ALIZÉ a été le seul syndicat de kinésithérapeutes à s'opposer sans concessions pour défendre l'autonomie de la CARPIMKO.**

Pour autant, le maintien des régimes autonomes reste fragile, et il n'est pas exclu que l'exécutif remette à l'ordre du jour l'intégration de notre régime à un Régime Universel. Pour preuve, lors de l'examen du texte de la **réforme des retraites de 2023, un amendement**, qui heureusement n'a pas été retenu, a été introduit pour tenter de **remettre sur les rails le projet de Régime Universel.** Les kinésithérapeutes libéraux savent que cette accalmie est provisoire : tôt ou tard, le gouvernement cherchera de nouveau à uniformiser les retraites, au détriment des spécificités de nos régimes de retraite.

**ALIZÉ réaffirme aujourd'hui son opposition constante à toute concession concernant l'autonomie de la CARPIMKO.** Demain comme hier, ALIZÉ s'érigera en rempart **contre l'absorption de la CARPIMKO** par quelque Régime Universel que ce soit. Il est indispensable de **garantir** aux kinésithérapeutes libéraux **de rester décisionnaires de l'avenir de leur système de retraite**, afin que celui-ci reste adapté aux particularités de notre exercice professionnel.

**Votez pour la liste soutenue par  
ALIZÉ !**

**Cependant, défendre notre autonomie n'est pas la seule bataille à mener,** nous avons la responsabilité collective d'améliorer les prestations proposées par la CARPIMKO, notamment en matière de prévoyance.

**Mais, par-dessus tout, il est urgent d'améliorer la qualité du traitement et du suivi des dossiers des affiliés. Trop de consœurs et de confrères nous contactent en déshérence pour témoigner des difficultés rencontrées.**



Marie-Aude SCHMUCKEL



Vincent GENSAC



Jules MARTIN

La **CARPIMKO** doit améliorer l'accompagnement proposé à ses cotisants, en particulier dans ces périodes de fragilité que sont l'arrêt de travail, la maternité, la maladie ou l'invalidité.

Nous portons l'ambition d'une **CARPIMKO** plus réactive, plus attentive et plus humaine.

Nos élus agiront pour porter :

- Une **amélioration** significative des **délais de traitement des dossiers** ;
- Une **simplification des démarches administratives** ;
- Une meilleure **prise en compte des situations individuelles** ;
- Une **information claire** et accessible **sur l'évolution des cotisations et des prestations**.

Nous défendrons également :

- **Une réduction du délai de carence**, notamment pour les **femmes enceintes** ;
- Une **minimisation de la décote pour les départs anticipés à la retraite**, afin de mieux prendre en compte la **pénibilité de notre exercice** ;
- Une facilitation du rachat des trimestres correspondant aux années d'études ;
- La **création de paliers de prestations** en matière de **prévoyance** et de **retraite complémentaire**, permettant à chaque professionnel qui le souhaite de **renforcer sa couverture** ;
- **Une transparence renforcée** sur la **part des cotisations affectée à la solidarité nationale**, notamment au sein de la **CNAVPL et du régime général**.

La **démographie favorable de la CARPIMKO** ne doit pas conduire nos professions à financer, de manière injustifiée, les régimes déficitaires d'autres professions mieux dotées.

Faites entendre votre voix.

**Votez et faites voter pour la liste soutenue par ALIZÉ !**



Xavier GROS



Cécile DEFROIDMONT SULMON



Aurore MASSE

**Plus d'informations sur notre site : [alize-kine.org](http://alize-kine.org)**

Nos candidats s'engagent à tout mettre en œuvre pour peser au sein du Conseil d'Administration de la **CARPIMKO** afin d'améliorer l'accompagnement des professionnels en difficulté et de maintenir son autonomie.

